

BOURGEOISIE DE DELEMONT

L'Assemblée bourgeoise extraordinaire du 29 octobre 2024, présidée par François Rais, a réuni 28 ayants droit.

Ces derniers ont accepté un crédit de CHF 40'000.- pour financer des travaux de réparation de la chaudière aux copeaux de bois située à la rue des Herbages.

Puis, le Législatif a décidé d'attribuer en droit de superficie, et donc de ne pas vendre, la parcelle sur laquelle se situe la chaufferie de la rue des Herbages.

Ensuite, l'Assemblée a donné compétence au Conseil d'entreprendre les transactions nécessaires en vue de vendre la chaufferie de la rue des Herbages aux Services Industriels de Delémont.